



## Prix des jeunes chercheurs

Ces aides à la recherche sont attribuées à de jeunes chercheurs français ou étrangers, en fin de thèse ou post-doctorants menant leur recherche en France. La Fondation des Treilles décerne une douzaine de prix par an.

Les candidats doivent être âgés de moins de 35 ans et ne pas avoir soumis de candidature ayant fait précédemment l'objet d'un refus.

Ces prix sont d'un montant annuel de 20 000 € maximum. Un à deux prix par an seront préférentiellement décernés à des chercheurs ayant effectué un stage post-doctoral à l'étranger et désirant revenir en France.

## Principes généraux d'attribution des prix

Les prix sont strictement nominatifs. Les publications paraissant grâce à l'octroi de ce prix doivent faire mention du soutien de la Fondation des Treilles, qui sera destinataire d'un exemplaire.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par courrier postal ordinaire en trois exemplaires (en aucun cas par courrier recommandé) et par courrier électronique.

La date limite de réception des dossiers est indiquée dans le [formulaire de candidature](#).

**Fondation des Treilles** - 705, chemin des Treilles - 83690 Tourtour  
- Tel. +33 (0)4 94 50 57 50 - Fax. +33 (0)4 64 50 57 90